# Balades secrètes en Corrèze Saison 2023 (1er juillet / 31 août)













### Les Balades secrètes en Corrèze... c'est :

Une proposition du Conseil départemental de la Corrèze

En partenariat avec le Comité départemental de randonnée pédestre de la Corrèze,

- Corrèze Tourisme,
- et les communes de Corrèze,

### **POUR**

- Faire découvrir, mettre en valeur le patrimoine naturel, agricole, historique de la Corrèze
- ✓ Proposer des balades insolites très accessibles, notamment aux familles
- Faire vivre une expérience conviviale enrichissant le lien social

### **GRÂCE A:**

Entre 8 et 10 balades par saison, du 1er juillet au 31 août.

Départ à **9h00**, dans la bonne humeur!

### Les principes du partenariat

1

### Le Conseil départemental de la Corrèze ...

- sélectionne les propositions des communes selon les critères suivants :
  - \* Circuit inédit, <u>non balisé</u>, ouvert pour l'occasion
  - \* Kilométrage entre 7 et 8 kms à privilégier
  - \* Niveau de difficulté (niveau faible ou moyen privilégié; peu de dénivelé)
  - \* Intérêt naturel du site (peu ou absence de goudron, caractère des paysages...)
  - \* Équilibre territorial de l'ensemble des balades de la saison
  - \* Rotation suffisante entre les communes d'une édition à l'autre
  - \* Intérêt de l'animation ou des animations proposées

### - est l'interlocuteur de la commune dès sa phase de candidature :

- \* Un agent de la cellule des sports dédié à cette mission
- \* Renseigne le référent de la commune par mail / téléphone.
- \*Est présent au départ des balades pour l'accueil
- \* Une adresse mail unique de correspondance : <u>balades-en-correze@correze.fr</u>

#### - assure la promotion de l'événement avec Corrèze Tourisme :

- \* Conception, édition, distribution des plaquettes d'information
- \* Communication digitale, réseau d'affichage
- \* Relations presse



## Les principes du partenariat

2

### Le Comité départemental de randonnée pédestre de la Corrèze...

#### - reçoit délégation du Département pour assurer le volet organisationnel des balades

\* Une convention entre le Département et le Comité répartit les rôles et responsabilités

#### - en amont de la balade

\* Il effectue les « repérages » avec le représentant des communes sélectionnées

- \* Il donne son avis sur le circuit, peut demander des modifications (mesures d'évitement si danger)
- \* Donne le classement final du niveau de difficulté
- \* Peut, en accord avec le Département, ne pas accepter le circuit en cas de danger inévitable
- \* Définit les moyens de protection nécessaires (signaleurs, signalétique de traversée de chaussée)
- \* Effectue les formalités administratives nécessaires (déclarations en mairie et en préfecture)

- Le jour de la balade

- \* Assure l'encadrement et la sécurité tout le long de la balade
- \* Assure le breifing des encadrants
- \* S'assure des conditions météo (peut interrompre la balade en cas d'alerte météo)
- \* S'assure du respect du rythme (entre 3 et 4 km/h) et du respect des temps de pause
- \* Pose de la signalétique de sécurité si nécessaire
- \* Reçoit et encaisse les frais d'inscriptions des randonneurs



## Les principes du partenariat

La commune d'accueil ...

- désigne interlocuteur unique pour le référent des balades de la cellule des sports.

#### - en amont de la balade

\* propose sa candidature complète dans les temps! (cf. formulaire de candidature)

*Une fois retenue...* 

\* se tient à la disposition du Comité de randonnée pour le RDV de repérage

#### - le jour de la balade

- \* est présente pour l'accueil; prévoit des bénévoles pour accompagner la balade (si nécessaire)
- \* met une table et des chaises à disposition du Comité de randonnée pédestre
- \* met à disposition des bénévoles pour sécuriser les intersections (si nécessaire)
- \* offre le café d'accueil aux participants
- \* offre le ravitaillement et un point d'eau en cours de balade (ou 2 points, si température élevée)
- \* Est responsable du déroulement de ou des animation (s) (sécurité, timing < ou = à 25 minutes)
- \* offre un apéritif copieux à base de produits locaux au retour (partenariat Origine Corrèze encouragé)





### Des questions?

Conseil Départemental de la Corrèze Cellule des Sports

Laurent BURG : responsable des balades secrètes en Corrèze

05 55 93 77 46

balades-en-correze@correze.fr

(en cas d'absence, Bastien Dupouy, assistant de Direction - 05 55 93 71 48